

Unité pastorale Notre-Dame de Compassion

Avry-dt-Pont – Bulle-La Tour – Echarlens – La Roche – Morlon – Pont-la-Ville – Riaz –
Saint Sulpice le Solitou (Corbières, Hauteville, Villarvolard) – Sâles – Sorens - Vaulruz – Vuadens – Vuippens

Confirmation 2018-2019

Confirmation : l'engagement

Le sens de la Confirmation

L'Eglise nous fait naître à la vie de Dieu par le baptême. Par la confirmation, nous y devenons actifs et entreprenants au souffle de l'Esprit.

C'est un engagement, un choix personnel qui n'est pas obligatoire mais vivement conseillé. Quoique dans certains pays la confirmation est obligatoire si l'on veut se marier à l'Eglise. En Suisse, depuis peu, les évêques demandent que les futurs mariés soient confirmés.

Aux premiers temps de l'Eglise, les trois sacrements de l'initiation chrétienne - baptême, confirmation et eucharistie - constituait une étape décisive. Elle était longuement préparée. Ces sacrements étaient proposés au cours d'une unique célébration lors de la Veillée pascale.

Au long des siècles, les trois étapes de la célébration ont été séparées dans le temps pour diverses raisons. L'ordre de leur réception s'est trouvé parfois modifié. Aujourd'hui par exemple, la confirmation est reçue la plupart du temps après la première eucharistie et souvent longtemps après le baptême.

Michel Scouarnec, prêtre du diocèse de Quimper (France)